

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie : N° P19- 0013122

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03215 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : ND 1983

Nom & Prénom : IDOUZ M'hamed Date de naissance : 10/02/1983

Adresse :

Tél. : 06 72 14 95 14 Total des frais engagés : Dhs

Dr. Fatima ELKHERRAT

Précoce esthétique - Médecine Générale

Nutritioniste

Bd Aboubaker El Kadiri Rés. Panorama
Imm. I n°3, 1er Etage - Casablanca
Tél: 05 22 97 20 36 / 06 61 18 51 01

Date de consultation : 10 JUN 2022

Nom et prénom du malade : Mr Henda Zidouz Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Covid 19 Etat malade

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca Le : 20/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : att

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JUN 2022	C		100 02	 Dr. Fatima EL KHEIRAT Médecine esthétique - Médecine Générale Nutrioniste Bd. Abdoukader El Kadri Rés. Panorama Immeuble n°3, 1er Etage - Casablanca Tel: 0522 97 20 36 / 06 61 18 51 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA DECOUVERTE SARL AU Lot. Al Moustakbal, Lot. N°1 Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca. Tel.: 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97 57 46.	23/06/2022	96 LG 66 7200 16 7250 : 181 Montant 181,670 Dhs PHARMACIE DE LA DECOUVERTE SARL AU No/01/2022

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

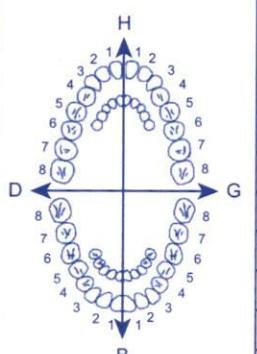
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412 21433552 00000000 00000000	G
D	00000000 00000000	G
B	35533411 11433553	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 21433552 00000000 00000000	G
D	00000000 00000000	G
B	35533411 11433553	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

16 fjour pd 6 jours opéb.

repe (Midi)



5 fjour pd 6 jours
2220 1 bouteille

4280

gpe ls p.h.
Nodi 6 m S.V.



1890

6 gouttes 1. p.
bouteille

119,50

5 fjour plus S.V.



27.7.2011

16 fjour pd 6 jours
Kondiosin 100mg



Dr. Fatima ELKHERRAT
Médecine esthétique - Médecine Générale
Nutritioniste
Bd. Abdoukader El Kadi Rés. Panorama
Imm. 1er étage - Casablanca
Tél: 05 22 97 20 36 / 06 61 18 51 01

42,80 DH
Lot: 17112021C
Per: 11-2024

ESNAPHARM
Laboratoire
Qualité, efficacité... nos priorités

PHARMACIE DE LA DÉCOUVERTE
Lot. Al Moustakbal, Lot. N°
Route 1029, Sidi Maatoui - Casablanca
Tél.: 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97

210973
Lot :
A consommer de
préférence avant le :
PPC : 09,50 DH
01/2025

738,30

Médecine Générale

Omnipraticienne Nutritionniste diplômée (Canada)

Spécialiste en médecine de Travail (Rennes-France)

Diplomée d'Echo graphie



الطب العام

حاصلة على دبلوم التغذية بكلية الطب كندا

اختصاصية طب الشغل كلية الطب (رنس - فرنسا)

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى

Casablanca, le 10 JUIN 2022

الدار البيضاء في

دواء ٣ جرام

82,10

(S.V.)

دواء ٢ جرام

82,10

(S.V.)

دواء ٢ جرام

34,70

(S.V.)

دواء ٢ جرام

600 mg

(S.V.)

دواء ٢ جرام

600 mg

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétisyloïlique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

PHARMACIE DE LA DÉCOUVERTE SARL
Lot. Al Moustakbal, Lot. N° 9
Sidi Maàrouf - Casablanca
Télé: 05 22 97 20 36 / 06 61 18 51 01

LOT N°:

UT. AV.:

PPV (DH):

34,70

AZ® 500 mg
Azithromycine
Boîte de 3 comprimés
PPV : 60,00 DH

6 118000 190097

AZ® 500 mg
Azithromycine
Boîte de 3 comprimés
PPV : 60,00 DH

6 118000 190097

إقامة المستقبل GH4 عمارة 103 ش 3 - ط 1 - سيدى معروف - الدار البيضاء

Résid. AL Mostakbal GH4 imm. 103 N°3. 1er Etage Sidi Maàrouf - Casablanca

الهاتف: 06 61 18 51 01 - التلف: 05 22 97 20 36

AUGMENTIN

AMoxicilline Acide Clavulanique

1g / 125 m

Sachets

..... sachet(s) fois par jour
prendre de préférence au début des repas
pendant jours.

Lire la notice attentivement avant emploi.

كيس... مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الاكل، خلال ... يوم.

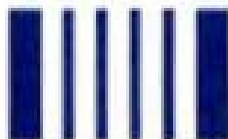
Uniquement sur ordonnance

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPU : 222,00 DH

LOT : 647994

PER : 08/23



Augmentin est une marque déposée
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline